

✿ **D'origine naturelle ou en lien avec l'activité humaine**, la pollution de l'eau est d'ordre microbiologique (bactérienne, virale ou parasitaire) ou chimique. Les diverses sources de pollution de l'eau distribuée peuvent avoir des conséquences sur la santé des populations et, notamment entraîner des pathologies

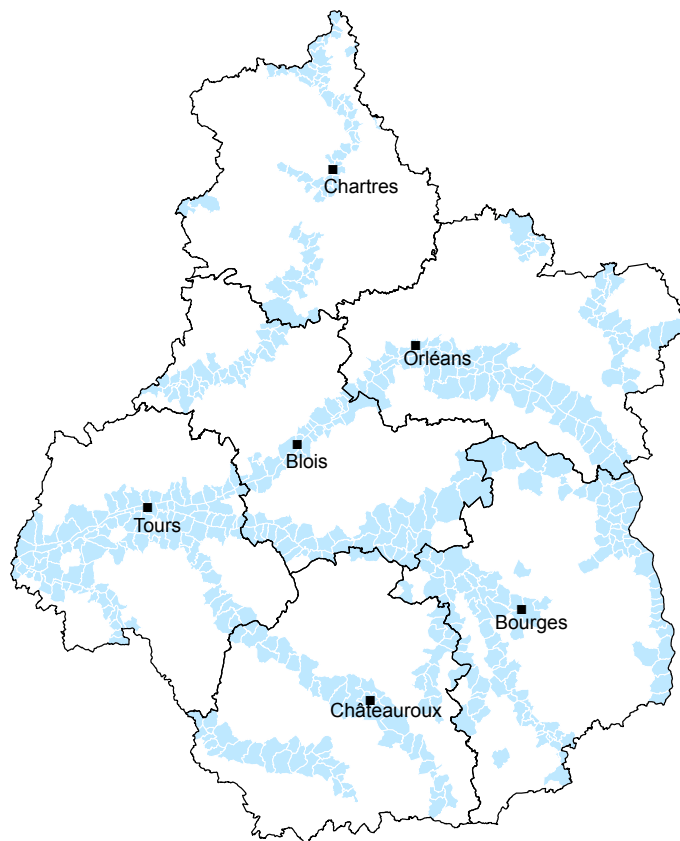
d'origine infectieuse (gastro-entérites, hépatites virales, etc.). Des risques d'inondations sont possibles également à l'heure où 300 000 habitants vivent en zones inondables (12 % de la population et pas loin de 80 000 emplois).

chiffres clés - RISQUE INONDATION

La Base Gaspar de la Direction générale de la prévention des risques renseigne les communes ayant élaboré un plan de prévention des risques naturels pour le risque inondation (par une crue, par ruissellement et coulée de boue). En 2021, **532 communes**, soit 30,3 % des communes de la région en ont établi un. Au total - si l'on considère l'ensemble de la population de la commune ayant renseigné ce risque - **64,7 % de la population** régionale est exposée au risque inondation. Cela concerne 50,1 % de la population de l'Eure-et-Loir contre 74,1 % de l'Indre-et-Loire.

Dans la région, huit citadins sur dix sont concernés. La quasi-totalité des communes de plus de 10 000 habitants est par ailleurs couverte par un plan de prévention des risques inondations (PPRI).

Communes ayant un plan de prévention des risques naturels hydrologiques



■ Communes ayant un PPRN lié aux risques hydrologiques

Source : Géorisques (Gaspar) – Exploitation ORS Centre-Val de Loire



Eau

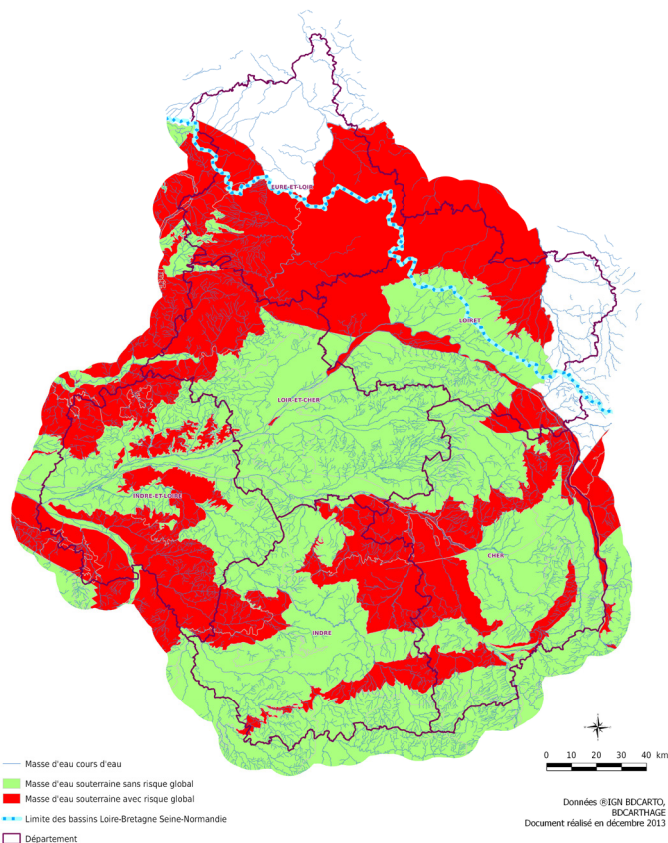
chiffres clés - ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

L'état des masses d'eau s'apprécie au travers :

- de l'état écologique pour les eaux douces de surface, cours d'eau ou, plans d'eau, selon 5 classes de qualité. Le bon état ou le bon potentiel (selon le type de masse d'eau superficielle) s'apprécie à partir des paramètres biologiques, hydromorphologiques et physico-chimiques de la masse d'eau. Les méthodes et critères utilisés pour évaluer l'état chimique, l'état ou le potentiel écologique des eaux au sens de la DCE sont définis dans des arrêtés ministériels.
- de l'état quantitatif et physico-chimique pour les masses d'eau souterraines vis à vis de paramètres suivis par les réseaux de surveillance.

Pressions significatives facteur de risque de non-atteinte du bon état des eaux en 2021.

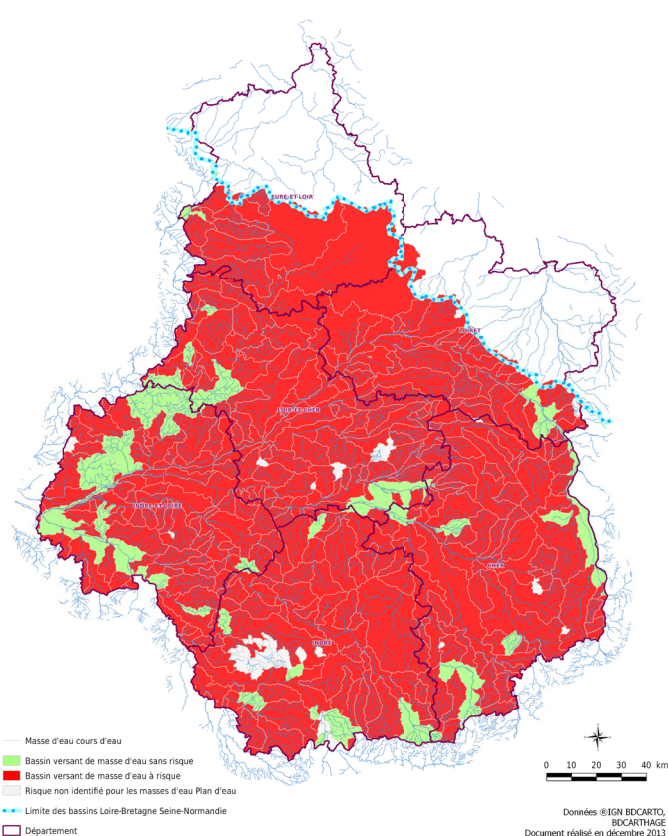
Masses d'eau souterraines. Risque global.



Source : Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Exploitation ORS Centre-Val de Loire

Pressions significatives facteur de risque de non-atteinte du bon état des eaux en 2021.

Masses d'eau superficielles. Risque global.



Source : Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Exploitation ORS Centre-Val de Loire



chiffres clés - QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Qualité bactériologique

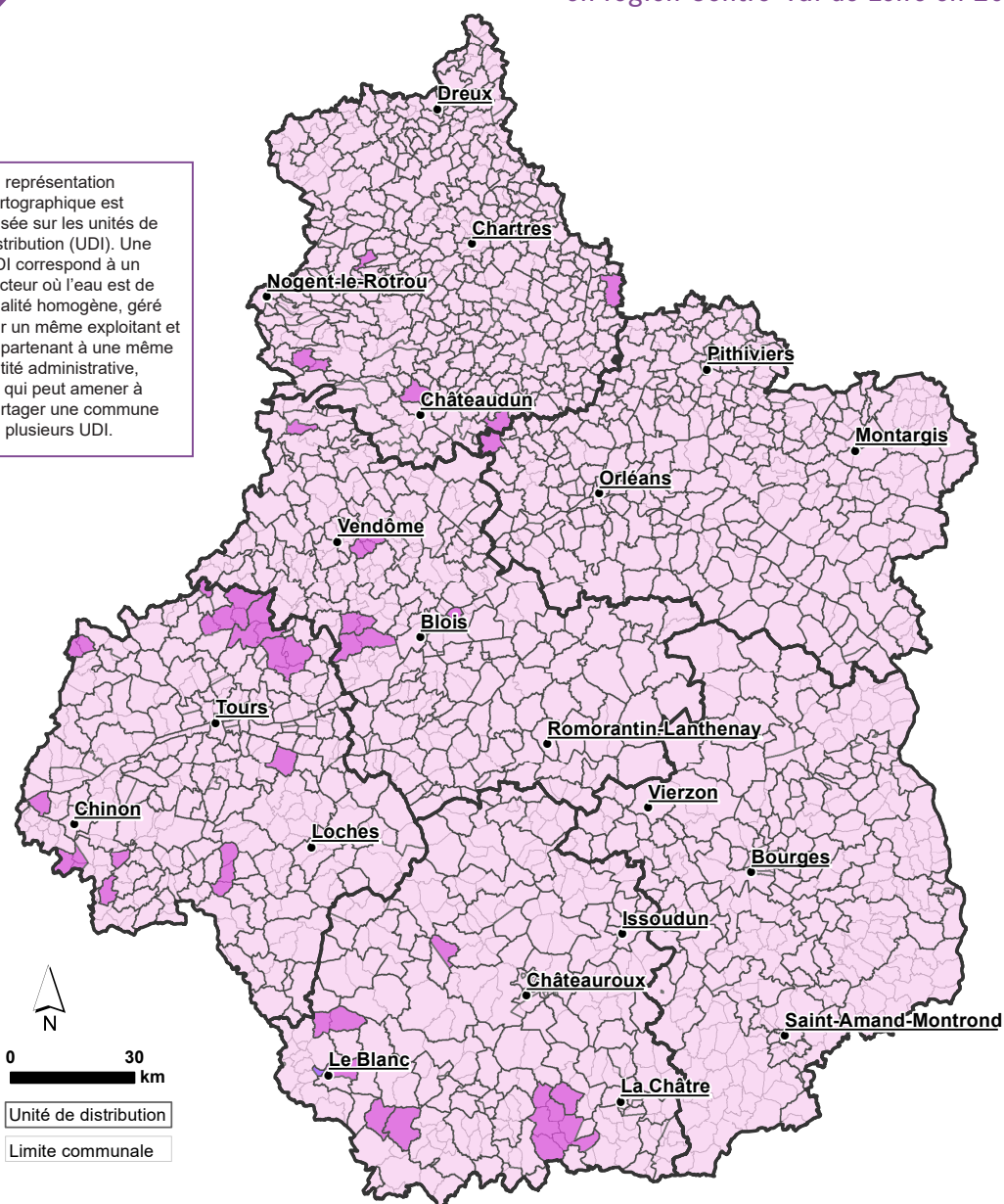
En 2020, **98,5 %** de la population régionale a bénéficié d'une eau de bonne qualité bactériologique, avec un taux de conformité des analyses supérieur à 95 %. Par ailleurs, 1,5 % de la population régionale a été desservie

par une eau dont le taux de conformité était compris entre 70 % et 95 %. Une petite unité de distribution de l'Indre desservant 113 habitants a été alimentée par une eau de mauvaise qualité bactériologique, soit un taux de conformité inférieur à 70 %.

LA QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DES EAUX DISTRIBUÉES

en région Centre-Val de Loire en 2020

La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.



% de non-conformité bactériologique	Nombre d'unités de distribution	Population concernée
≤ 5%	1 057	2 549 861
De 5% à 30% inclus	27	37 971
> 30%	1	113



Eau

Nitrates

En 2020, **28 991 habitants**, soit **1,1%** de la population régionale, ont consommé une eau dont la teneur moyenne en nitrates a dépassé 50 mg/l. Des restrictions de consommation de l'eau pour les femmes enceintes et les nourrissons ont été prononcées. Le département d'Eure-et-Loir reste, comme les années précédentes, le département le plus concerné de la région.

De plus, il est à noter qu'une UDI du Loiret alimentant 287 habitants a dépassé le seuil de 100 mg/L de nitrates dans les eaux distribuées : une interdiction de consommation de l'eau a été prononcée dans l'attente d'un retour à la conformité.

En 10 ans, une diminution du nombre d'habitants desservis par une eau non conforme en nitrates est observée. Cette amélioration résulte principalement de la mise en place

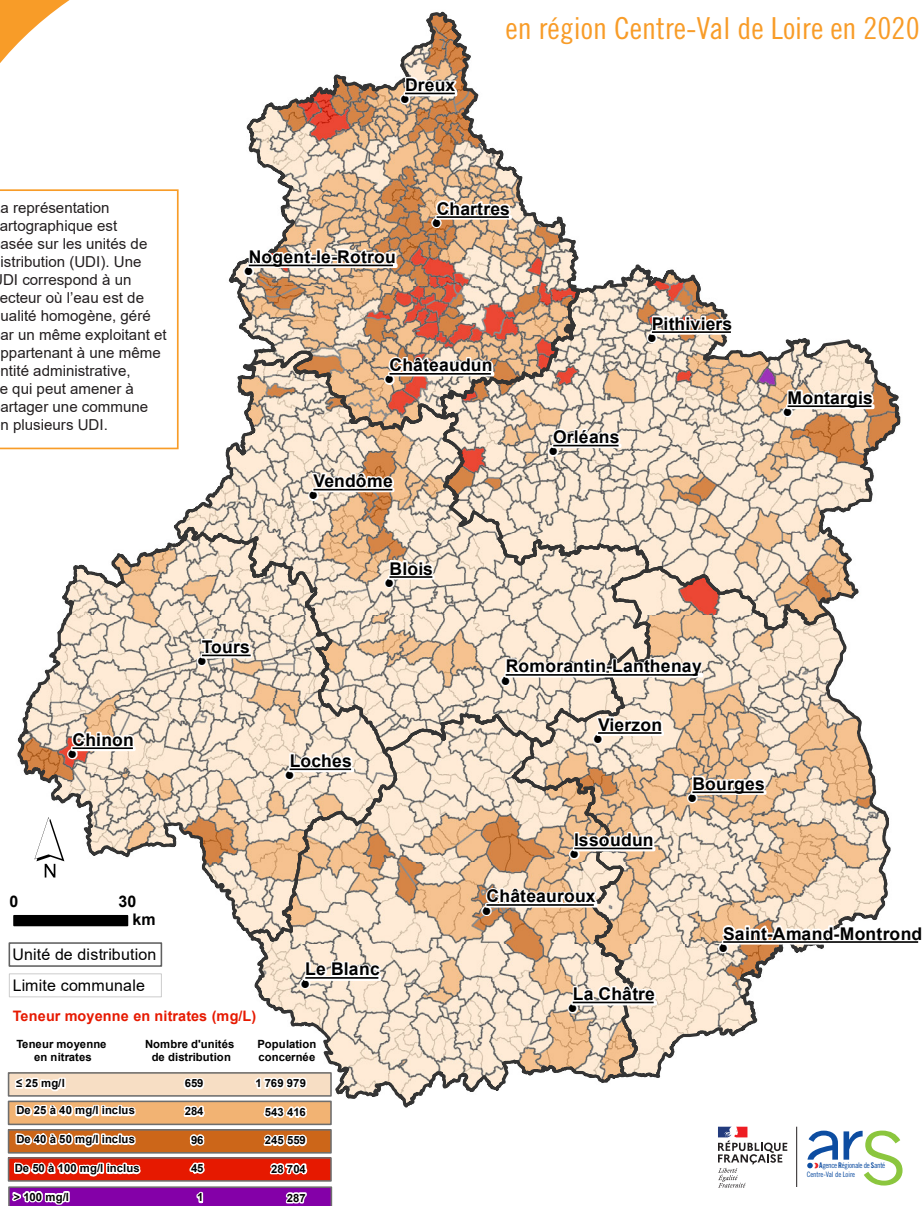
d'interconnexions, du recours à de nouvelles ressources, voire de l'installation de stations de traitement de dénitrification. La récente augmentation constatée depuis 2018 est imputable en partie, dans un contexte de sécheresse et de déficit pluviométrique, à des baisses de niveaux des nappes d'eaux souterraines entraînant des modifications des ressources en eau utilisées pour l'alimentation en eau potable. Il est relevé une tendance à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée globalement depuis 10 ans pour les nitrates.

Les données de l'année 2021 confirment cette tendance à l'amélioration avec une diminution de la population alimentée par une eau dont la teneur moyenne en nitrates a dépassé la limite de qualité (50 mg/l) à 19 212 habitants, soit 0,7 % de la population régionale.

LES TENEURS MOYENNES EN NITRATES DANS LES EAUX DISTRIBUÉES

en région Centre-Val de Loire en 2020

La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.



Réalisation : ARS Centre-Val de Loire - Mars 2022 Source : ARS Centre-Val de Loire - IGN / AdminExpress ©



Eau

Pesticides

En région Centre-Val de Loire, en 2020 :

- **86 % de la population**, soit 2 218 663 habitants, ont été alimentés par de l'eau conforme aux limites de qualité,
- **5 % de la population**, soit 123 877 habitants, ont été alimentés par de l'eau ayant fait l'objet d'un dépassement ponctuel (de moins de 30 jours) en pesticides,
- **9 % de la population**, soit 245 405 habitants, ont été alimentés par de l'eau ayant présenté des dépassements récurrents (plus de 30 jours dans l'année) en pesticides.

En 2018, la recherche dans l'eau de nouvelles molécules, issues notamment de la dégradation du métolachlore et du métazachlore (herbicides), avait entraîné une forte hausse des non conformités par rapport au bilan de l'année 2017. Il est constaté depuis l'année 2019 une amélioration

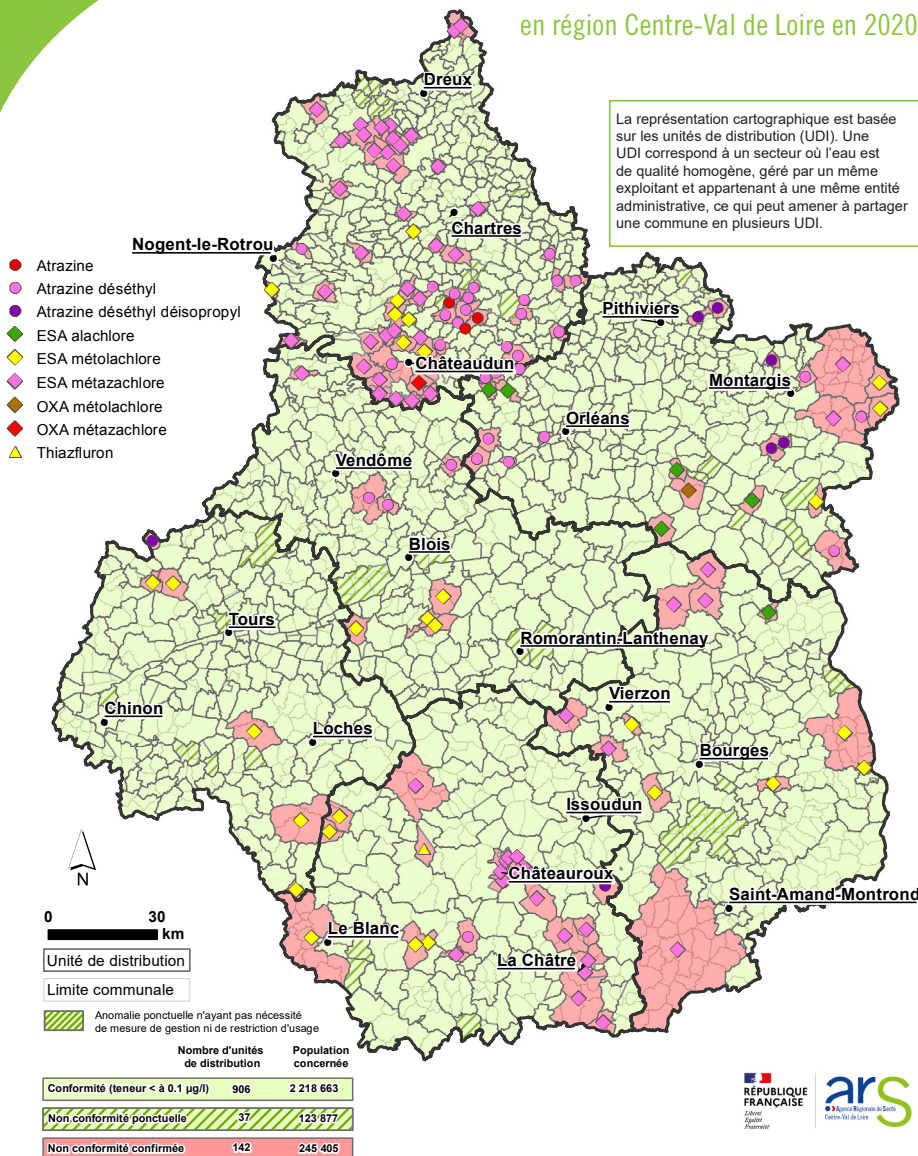
sensible et régulière de la qualité des eaux distribuées. Ainsi, au niveau régional, le nombre d'habitants concernés par des non conformités chroniques a diminué de près de 200 000 habitants, passant de 17 % (en 2018) à 9 % de la population régionale.

Les données de l'année 2021 confirment cette tendance à l'amélioration avec une diminution de la population alimentée par une eau ayant présenté des dépassements récurrents (plus de 30 jours dans l'année) en pesticides à 149 391 habitants, soit 5,8 % de la population régionale. Cette baisse est notamment liée à un assouplissement des exigences de qualité pour les métabolites de pesticides qualifiés de non pertinents par l'ANSES.

Des dépassements des valeurs limites ont également été relevés pour le chlorure de vinyle monomère (6 % des analyses), les perchlorates (près de 120 000 habitants) et le sélénium (1 % de la population régionale)

LES TENEURS MAXIMALES EN PESTICIDES DANS LES EAUX DISTRIBUÉES

en région Centre-Val de Loire en 2020





Eau

Qualité des eaux de baignade

En 2021, l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire a contrôlé **43 points de baignade** ouverts au public répartis ainsi :

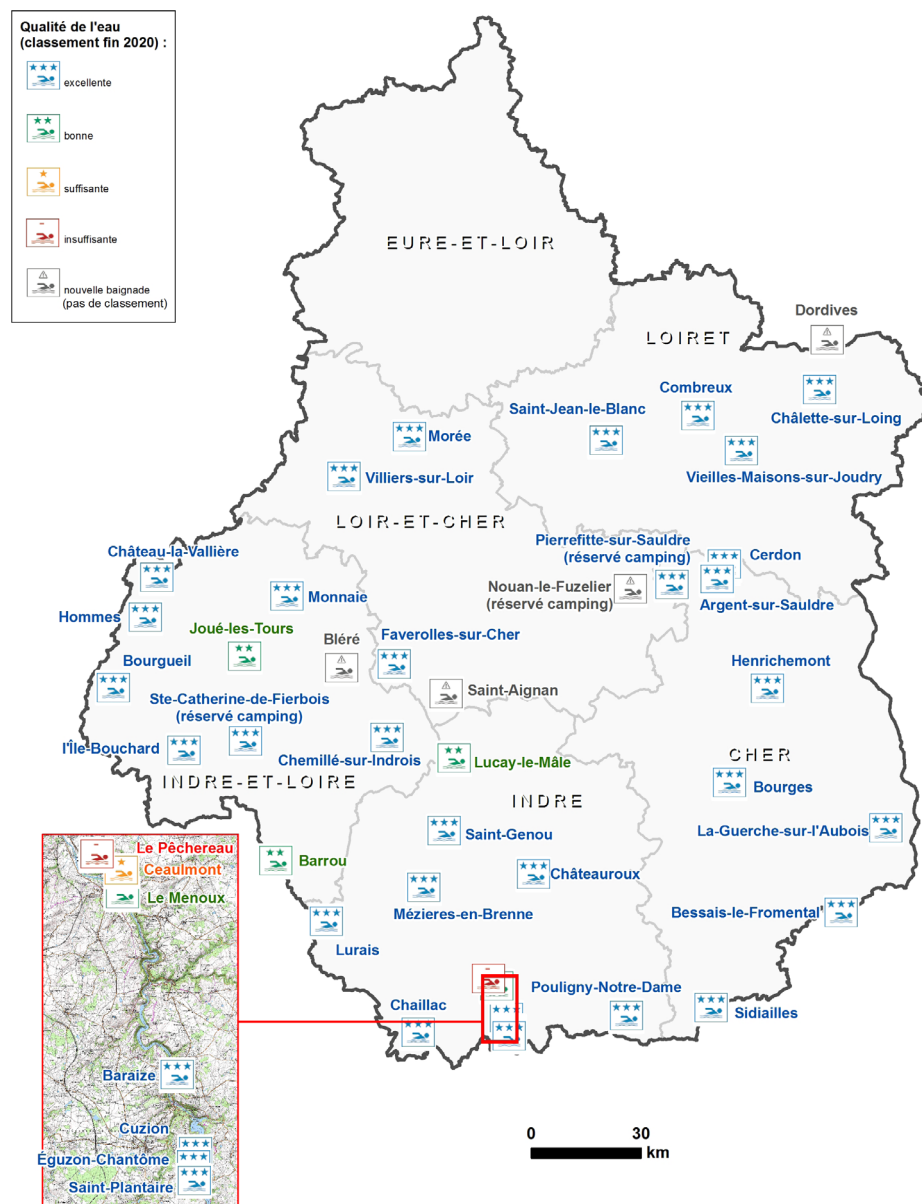
- Cher : 6,
- Eure-et-Loir : pas de baignade,
- Indre : 14,
- Indre-et-Loire : 10,
- Loir-et-Cher : 6,
- Loiret : 7.

Plusieurs baignades sont restées fermées en 2021, pour des raisons de sécurité (absence de maître-nageur sauveteur),

pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries sur l'ensemble de la saison sur un site, et pour des concentrations excessives en cyanobactéries en début de saison, puis sur décision du gestionnaire de la baignade sur un autre site). Une fermeture ponctuelle a été observée pour cause de mauvaise qualité bactériologique de l'eau.

Sur les 43 sites de baignade de la région ouvertes en 2021, **33** sont jugés de qualité excellente, **4 de bonne qualité, 1 de qualité suffisante** et **1 de qualité insuffisante**. Quatre sites sont classés en nouvelle baignade, ne disposant pas des 4 prélèvements annuels sur les 4 dernières années nécessaires pour être classés.

Baignades ouvertes en 2021 : qualité de l'eau



Source et réalisation : ARS Centre-Val de Loire – Exploitation DRSE Centre-Val de Loire

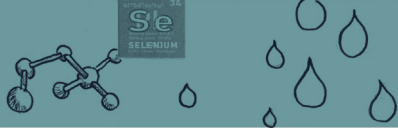


Eau

→ Évolution par rapport au précédent DRSE



<p>En 2014, aucun habitant de la région n'était concerné par une UDI dépassant le seuil de non-conformité en qualité bactériologique de 30 % et 4,8 % de la population était alimentée par une eau présentant un taux de non-conformité supérieur à 5 %. En 2020, 98,5 % de la population régionale a bénéficié d'une eau de bonne qualité bactériologique, avec un taux de conformité des analyses supérieur à 95 %. Par ailleurs, 1,5 % de la population régionale a été desservie par une eau dont le taux de conformité était compris entre 70 % et 95 %. Une petite unité de distribution de l'Indre desservant 113 habitants a été alimentée par une eau de mauvaise qualité bactériologique, soit un taux de conformité inférieur à 70 %.</p>	<p>Fin 2015, 63,1 % de la population régionale était potentiellement exposée au risque inondation. Cela concerne, en 2021, 64,7 % de la population régionale.</p>
<p>Les données de 2014 montraient que 1,6 % de la population régionale avait été alimentée par une eau présentant une non-conformité pour les nitrates. En 2020, cela représente 1,1 % de la population et cette tendance à la baisse s'est confirmée en 2021 (0,7% de la population).</p>	<p>En 2014, 4,3 % de la population régionale était desservie par une eau non conforme en pesticides. En 2020, 5 % de la population était alimentée par une eau ayant présenté des dépassements ponctuels et 9 % par des dépassements récurrents (attention cependant de nouvelles molécules sont recherchées dans l'eau à partir de 2022 et un assouplissement des exigences de qualité pour les métabolites non pertinents est intervenu depuis le début de l'année 2021). Ce résultat est à nuancer avec un assouplissement des exigences de qualité intervenu en fin d'année 2020 pour les métabolites qualifiés de non pertinents par l'ANSES. Cet assouplissement entraîne une diminution des non conformités récurrentes qui ont concerné, en 2021, 5,8 % de la population régionale.</p>
<p>35 UDI de la région ont dépassé le seuil à respecter pour le sélénium dans les eaux de distribution pour la consommation humaine, soit près de 37 000 habitants de la Région (2014-2015). En 2020, 1 % de la population régionale a consommé une eau dont la teneur moyenne en sélénium a dépassé la limite de qualité.</p>	<p>En 2012, 2 % de la population régionale était concernée par des teneurs supérieures à 4 µg/l en perchlorates dans l'eau. En 2020, cela concerne 4,6 % de la population régionale.</p>
<p>En 2014, la région comptait 40 sites de baignade dont 32 jugés d'excellente qualité, 5 de bonne qualité et 3 classés en baignades nouvelles. En 2021, il est recensé en région 43 sites de baignade dont 33 sont jugés de qualité excellente, 4 de bonne qualité, 1 de qualité suffisante, 1 de qualité insuffisante et 4 baignades nouvelles</p>	



Eau

→ Forces et faiblesses de la région



Presque toutes les communes de plus 10 000 habitants ont un plan de prévention des risques inondation.	64,7 % de la population régionale potentiellement exposée au risque inondation.
L'eau distribuée dans la région est de qualité satisfaisante avec toutefois des disparités géographiques.	
98,5 % de la population régionale a bénéficié d'une eau de bonne qualité bactériologique.	
1,1 % de la population régionale a consommé une eau dont la teneur moyenne en nitrates a dépassé 50 mg/l en 2020.	Contexte de mise en demeure de La France par la Commission européenne, le 30 octobre 2020, pour non-respect des exigences de la Directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour les nitrates. Nécessité d'agir pour prévenir les nouvelles contaminations de ressources en eau et pour solutionner, dans les meilleurs délais, les situations de non conformités observées au niveau de l'eau distribuée.
Amélioration de la qualité de l'eau distribuée (nitrates) se confirme sur le long-terme. En dix ans, le nombre d'habitants desservis par une eau non conforme en nitrates a été divisé par deux.	
Nombre d'habitants concernés par des non conformités chroniques (pesticides) a diminué de 100 000 habitants, passant de 17 % à 9 % de la population régionale entre 2018 et 2020. Malgré cela, des efforts importants restent à engager.	En 2020, 5 % de la population régionale a été alimentée par de l'eau ayant fait l'objet d'un dépassement ponctuel (de moins de 30 jours) en pesticides et 9 % par des dépassements récurrents (plus de 30 jours dans l'année).
Bonne qualité des sites de baignade de la région.	



Eau

→ Territoires les plus concernés...

✿ **Huit citadins sur dix** de la région sont concernés par un risque inondation.

Concernant les nitrates dans les eaux distribuées, le département d'Eure-et-Loir reste, comme les années précédentes, le département le plus concerné de la région.

S'agissant des pesticides dans les eaux distribuées, l'ensemble des départements de la région est concerné par des non conformités. Cela représente en 2019, 46 570 habitants dans le Cher, 41 801 dans l'Eure-et-Loir, 83 036 dans l'Indre, 67 024 dans l'Indre-et-Loire, 58 529 dans le Loir-et-Cher et 36 943 habitants dans le Loiret.

Des unités de distribution du Loiret (18 UDI et 15 595 habitants) et de l'Eure-et-Loir (52 UDI et 99 816 habitants) ainsi qu'une UDI de l'Indre (3 855 habitants) étaient alimentées en 2019 par une eau dont la teneur moyenne en ions perchlorates a dépassé le seuil (4 µg/l).

D'une manière générale, l'eau distribuée dans la région est de qualité satisfaisante avec toutefois des disparités géographiques. Ainsi, les problèmes de qualité liés aux nitrates, mais également aux perchlorates et au sélénium, affectent majoritairement le sud-est du département d'Eure-et-Loir ainsi que le nord du département du Loiret.

Étude réalisée par Franck Géniteau, chargé d'études ORS Centre-Val de Loire ; Claire Cherbonnet, chargée d'études ORS Centre-Val de Loire ; sous la direction de Céline Leclerc, directrice de l'ORS Centre-Val de Loire. L'ORS Centre-Val de Loire tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude. Financement : ARS Centre-Val de Loire et DREAL Centre-Val de Loire.



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

